

Déclaration du bureau de la section PS du canton de Chantilly

« Pas une voix de gauche ne doit aller au Front national »*.

Le candidat du Parti socialiste a porté, au premier tour, un programme avec des propositions qui combattaient et dénonçaient celles, très ancrées à droite et rétrogrades, notamment sur la politique familiale, de Patrice Marchand, candidat UMP.

« Aucun membre du Front national ne doit être élu lors du second tour des élections cantonales »*.

Compte tenu des résultats du premier tour et du rapport des voix UMP/FN, il n'y a pas de risque que l'on soit dans cette situation politique.

Le bureau de la section PS du canton de Chantilly, considère que les électeurs de gauche n'ont pas à voter pour le candidat UMP, Patrice Marchand. D'autant plus que le candidat Patrice Marchand, lui-même, a déclaré ne pas avoir besoin d'autres voix pour être élu.

* Martine Aubry au nom de la Direction du Parti socialiste